



CAMPUS

CONNECTÉS ET

DOCUMENTATION

ATELIER 2 :

L'ACCÈS À LA

DOCUMENTATION

L'ACCÈS À LA DOCUMENTATION NUMÉRIQUE

Les idées partagées par les participants :

Enjeux :

- Permettre l'accès à la documentation numérique pour les étudiants des campus connectés avec lesquels l'université de proximité a conventionné,
- Faire connaître l'offre documentaire numérique disponible à ces étudiants,
- Faciliter leur parcours dans l'utilisation de ces ressources et répondre aux éventuelles difficultés rencontrées.

Difficultés :

- Évaluer la consultation des ressources électroniques par les étudiants des campus connectés,
- Utilisation parfois difficile des ressources numériques pour des utilisateurs qui n'ont pas reçu de formation,
- Variation de l'offre selon les universités : l'université de rattachement administratif peut parfois avoir une offre documentaire numérique plus importante que l'université de proximité,
- Plus généralement :
 - Les campus connectés ont parfois des difficultés à démarrer,
 - Etablir un contact est parfois difficile et cible davantage les tuteurs que les étudiants directement. Or, les tuteurs n'ont pas toujours d'accès,
 - Les bibliothécaires n'ont pas accès aux programmes de cours et aux bibliographies pour évaluer leurs ressources documentaires par rapport aux besoins des étudiants,
 - La distance géographique est un frein aux échanges réguliers et à la dispense de formations,
 - Le public des campus connectés représente souvent de petits effectifs,
 - Il existe des disparités entre universités sur le statut accordé aux étudiants des campus connectés.

L'ACCÈS À LA DOCUMENTATION NUMÉRIQUE

Leviers d'action :

- Les collectivités territoriales qui hébergent et financent un campus connecté y sont souvent très attentives et regardent l'offre de service avec intérêt. Elles peuvent être un élément dans le dialogue avec l'université de proximité qui doit par ailleurs justifier auprès des tutelles les dispositifs mis en place,
- Les sites accueillant déjà des composantes ou des instituts peuvent s'appuyer sur cet ancrage territorial pour accueillir les étudiants, leur fournir de la documentation et des services,
- La création de plateformes de formation aux compétences informationnelles sur Moodle peut être un point d'entrée en matière de formation et de sensibilisation (certains étudiants étant a priori plus intéressés par la documentation papier),
- Évaluation des usages : voir ezPAARSE et ezMESURE (Couperin) qui permettent de savoir quelles catégories d'utilisateurs consultent quoi (en cours de déploiement à l'université Clermont Auvergne)
<https://ezmeasure.couperin.org/>

Retours d'expérience :

- UGA : questionnaire créé par la BU de proximité afin d'identifier les besoins et les usages des étudiants des campus connectés Drôme / Ardèche et Isère. Ce document a été transmis aux tuteurs de chaque campus connecté afin d'envisager d'autres moyens et services pour répondre aux besoins des étudiants. L'enquête n'a pas encore reçu de réponse,
- Orléans : pour les lecteurs extérieurs, une formation a été effectuée sur site à l'utilisation du catalogue et des ressources électroniques.

L'ACCÈS À LA DOCUMENTATION IMPRIMÉE

Enjeux :

- Rencontrer les tuteurs et échanger car ce sont eux qui sont amenés à jouer le rôle de médiateur documentaire de proximité,
- Prendre en compte les spécificités du public des campus connectés (situation de handicap, précarité, ...). Les apprenants recherchent la simplicité dans l'approvisionnement de la documentation papier en particulier.

Difficultés :

- Parfois peu de besoins documentaires pour le public d'un campus connecté, si les élèves sont en formation BTS par exemple. C'est le cas du campus connecté du Vigan (par exemple) qui se situe par ailleurs dans un lycée. Il est donc important de réfléchir à l'adéquation de l'offre avec le besoin en documentation,
- Contraintes d'un envoi postal (temps de travail à dédier, coûts d'affranchissement).

Leviers d'action :

- Intérêt du détournement de Primo en PEB (cf. tutoriel du SCD de l'université de Perpignan),
- Intérêt d'un service fédérateur pour régler toutes les questions administratives (Platinum à Perpignan).

Retours d'expérience :

- SCD d'Orléans possède une implantation à Bourges ce qui permet aux 9 étudiants du campus connecté d'être inscrits en lecteurs extérieurs et d'avoir accès à la documentation imprimée (mais pas en ligne et à distance),
- C'est souvent le SCD qui impulse le partenariat avec les CC (lorsqu'il n'y a pas de structure dédiée au sein de l'université).

VERS UNE CARTOGRAPHIE DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Le dispositif du campus connecté, dans son fonctionnement et dans les contraintes auxquelles il doit s'adapter, peut être un modèle pour répondre à d'autres situations, comme pour fournir de la documentation papier à des bibliothèques associées éloignées avec peu de personnel (possibilité de détourner le dispositif pour d'autres usages).

Par exemple :

- dans les stations marines (cf. les 3 stations marines associées à Sorbonne-Université : Banyuls-sur-Mer ; Roscoff ; Villefranche-sur-Mer),
- à l'international, puisque les étudiants vont régulièrement en stage de quelques semaines à quelques mois par an, selon leur niveau d'études (de la licence au doctorat).

La proximité géographique entre le SCD et le campus connecté permet et implique différents modèles de fonctionnement.

Dans certains cas, il existe une ou plusieurs bibliothèques sur place. Exemple : learning center à Bourges.

Dans d'autres cas, la distance géographique est importante, il faut alors trouver des relais sur le territoire du campus.

Exemple : l'université Savoie Mont Blanc a élaboré un dispositif où les bibliothèques de lecture publique jouent le rôle de relais de proximité (circuit récent). L'étudiant fait sa demande de document, qui est envoyé à la bibliothèque territoriale de proximité où l'étudiant va le récupérer. Cela n'est pas sans poser la question des horaires d'ouverture de la bibliothèque territoriale, souvent réduits dans ces petites structures. Le retour des ouvrages transite par la bibliothèque territoriale.

Exemple de l'université de La Rochelle pour mettre en place une navette afin de desservir en documentation les étudiants du campus connecté de Saintes. Un contact a été établi avec la médiathèque de Saintes (pour servir de dépôt) et avec la médiathèque départementale (localisée à Saintes), pour bénéficier de sa navette afin de faire transiter la documentation de la BU. Cette navette a lieu une fois par mois depuis janvier 2022.